

Journée d'information sur la protection sanitaire de la vigne dans le cadre du plan Ecophyto

20 Juin 2014



Mot d'accueil

Benoit GRAUX

administrateur de FNE Pays de la Loire



Programme de la journée

- **9h30** : Introduction - Xavier METAY - FNE Pays de la Loire
- **Matinée** : présentation du contexte : le plan écophyto et les réseaux Fermes, les indicateurs utilisés, l'historique des stratégies de traitement, l'évolution de la législation, les différents leviers pour agir, présentation de systèmes innovants,...
- **12h30 à 14h** : *déjeuner sur place*
- **Après-midi** : Visites de parcelles, local phyto, démonstration de matériel de pulvérisation, ...
- **16h30** : clôture de la journée



FNE Pays de la Loire, c'est qui ?

- FNE Pays de la Loire : **Fédération régionale** d'associations de protection de la nature et de l'environnement.
- **Créée en septembre 2008**
- En 2014, FNE Pays de la Loire c'est :
 - 7 associations membres
 - un réseau de plus de **70 associations locales**
 - soit plus de **9 000 adhérents individuels**



La structuration de FNE Pays de la Loire

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



*Vendée Nature
Environnement*

**LA SAUVEGARDE
de
L'ANJOU**

FNE Pays de la Loire a pour objectifs de :

- **COMPRENDRE** : sensibiliser et informer le grand public, les élus, les techniciens
- **ALERTER** les institutions en cas de problèmes ou litiges liés à l'environnement
- **PROTEGER**, conserver et valoriser la biodiversité, le patrimoine naturel et architectural en Pays de la Loire
- **CONVAINCRE**, être force de proposition afin de faire avancer les causes environnementales dans la concertation et le respect de la réglementation
- **DEFENDRE**, nous allons en justice lorsque cela est nécessaire

Une première image de la situation en Pays de la Loire



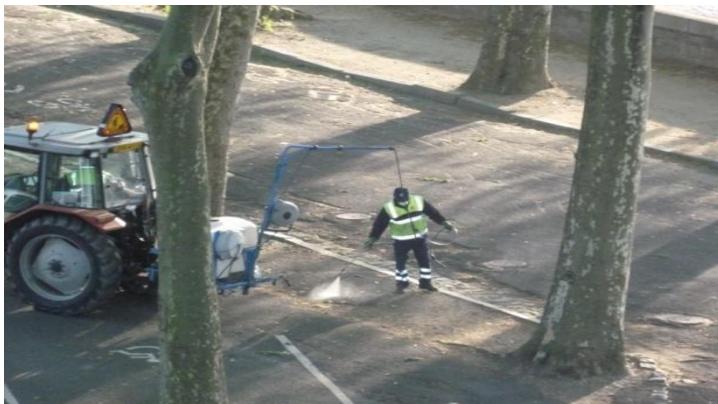
Quelques chiffres

En 2008, au lancement du plan Ecophyto :

La France : 1^{er} consommateur en Europe de produits phytosanitaires et le troisième dans le monde

Par an, en France, 80 000 tonnes de matières actives et 170 000 tonnes d'adjuvants = 4kg de pesticides par habitants

En France, 96% des eaux de surface contaminées et 61% des eaux souterraines.



Le Plan National Ecophyto

Élaboré suite au Grenelle de l'Environnement par le Ministère en charge de l'agriculture, le **plan Ecophyto 2018**, lancé en septembre 2008, vise à **réduire de 50 % l'usage des pesticides** au niveau national **dans un délai de dix ans**, si possible.

Ce plan s'inscrit plus largement dans une **stratégie communautaire** où tous les États membres européens mettent en place des plans d'actions nationaux **visant à réduire les risques et la dépendance liés aux pesticides**.

Décliné en 9 axes et 116 actions, il **s'adresse à l'ensemble des utilisateurs de pesticides** qu'ils soient agriculteurs, gestionnaires d'espaces verts ou de voies de circulation ou encore jardiniers amateurs, à l'ensemble des distributeurs de produits phytosanitaires et conseillers en matière de protection des végétaux.



Évolution du Plan National Ecophyto

En octobre 2012, face au premier bilan du plan Ecophyto, Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, annonce l'engagement d'une nouvelle étape dans le plan Ecophyto 2018.

Le ministre de l'agriculture a décidé de **réorienter le plan Ecophyto en cinq volets**.

Il souhaite **favoriser une mobilisation accrue des acteurs** en identifiant des objectifs et des moyens par bassins de production et types de cultures.

La **lutte biologique et du biocontrôle seront soutenues** (soutien aux PME productrices, initiation à ces techniques, facilitation des autorisations de mise sur le marché...).

Une **fiscalité incitative devrait faire évoluer la redevance sur les produits phytosanitaires** et l'affecter aux démarches vertueuses.

La Brigade Nationale Enquête Vétérinaire et Phytosanitaires sera renforcée pour **contrôler les pratiques illégales et frauduleuses**.

Le **conseil agricole**, qui encourage les démarches de bonnes pratiques, **devrait évoluer vers une plus grande professionnalisation et une indépendance**.



Le Plan Ecophyto en Pays de la Loire

Historique : de la Crepepp à la Crepepp 2018

Dans les années 1990, la mesure dans certains cours d'eau, notamment en Pays de la Loire, de teneurs en pesticides élevées, parfois supérieures aux normes en vigueur, révélait depuis plusieurs années une situation préoccupante.

C'est dans ce contexte et à la demande de l'Etat, que la **CREPEPP** (Cellule Régionale d'Etude de la Pollution de l'Eau par les Produits Phytosanitaires) a été mise en place dès 1997 par le préfet de Région.

La Crepepp 2018

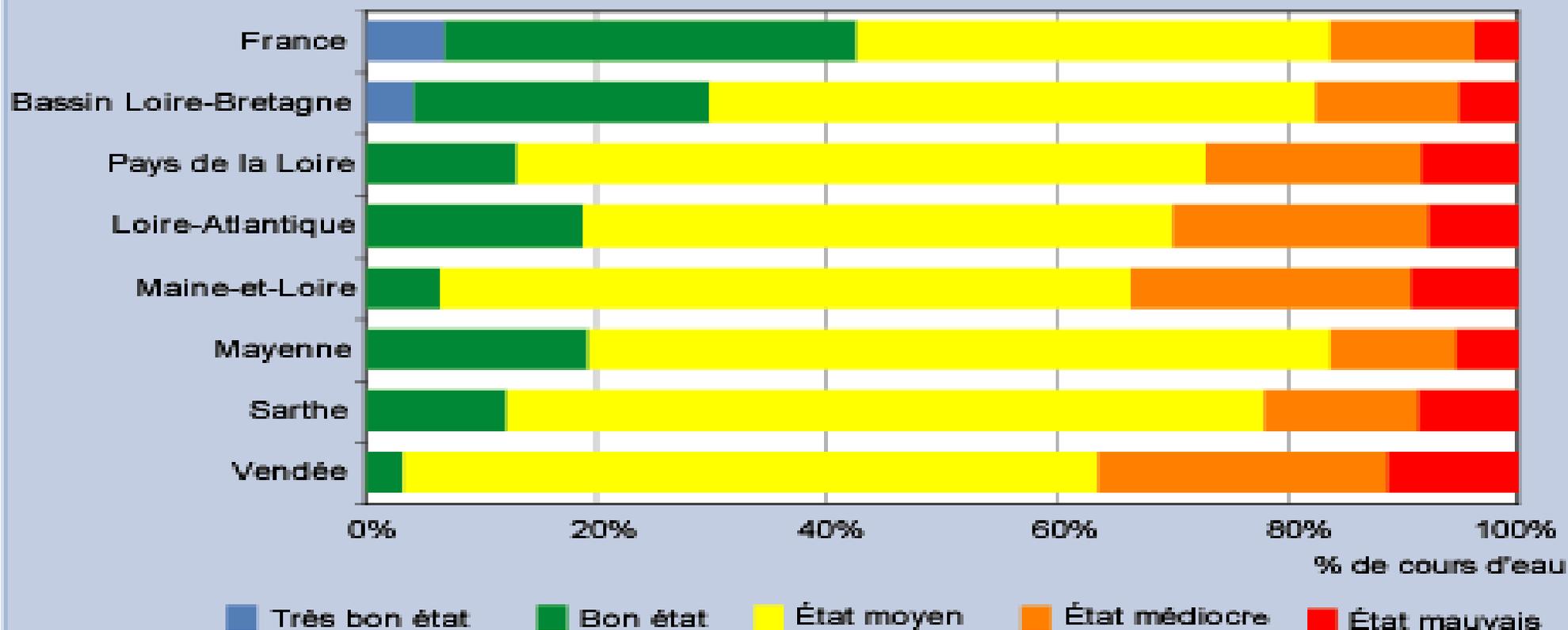
En 2010, la Crepepp évolue pour devenir la **Crepepp 2018** (Conférence régionale Ecophyto en pluripartenariat) et est chargée de mettre en œuvre le plan Ecophyto en région Pays de la Loire. Son organisation a été officiellement adoptée par l'ensemble des partenaires concernés lors du premier Comité Régional de Suivi et d'Orientation (CROS) du 29 juin 2010.



Les Pays de la Loire : quelle situation ?

La qualité de nos cours d'eau (eau superficielle) :

État écologique des cours d'eau (données 2008-2009)



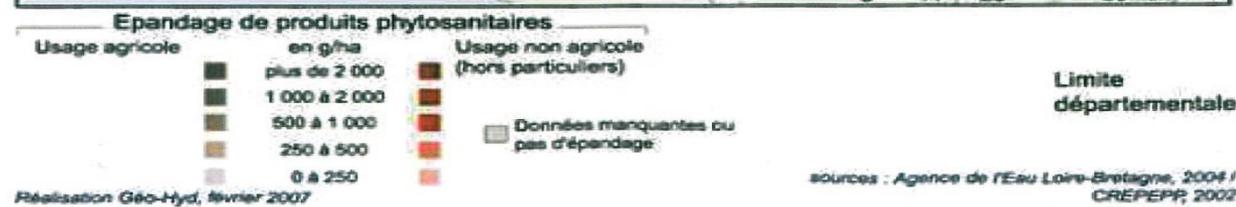
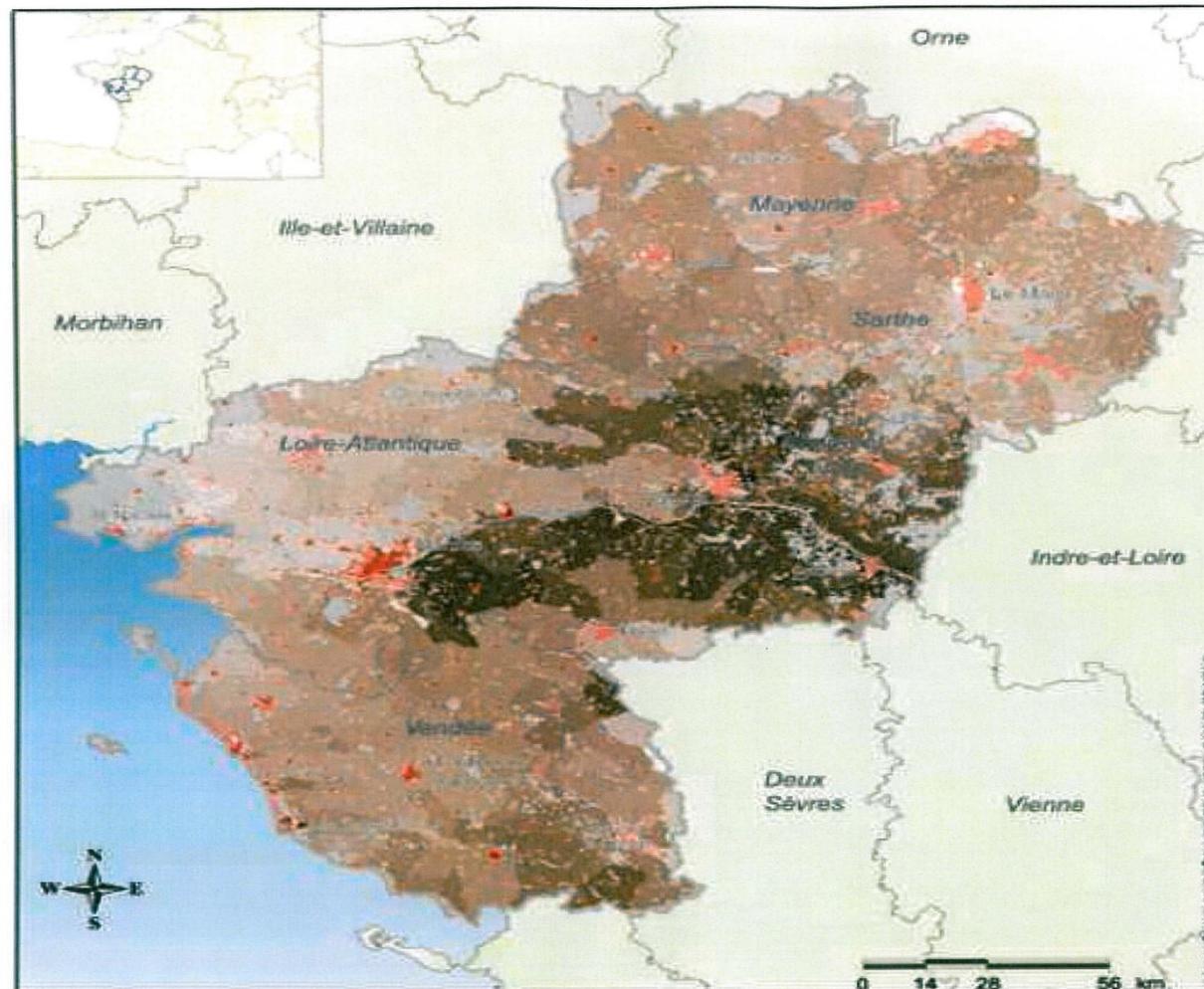
Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne



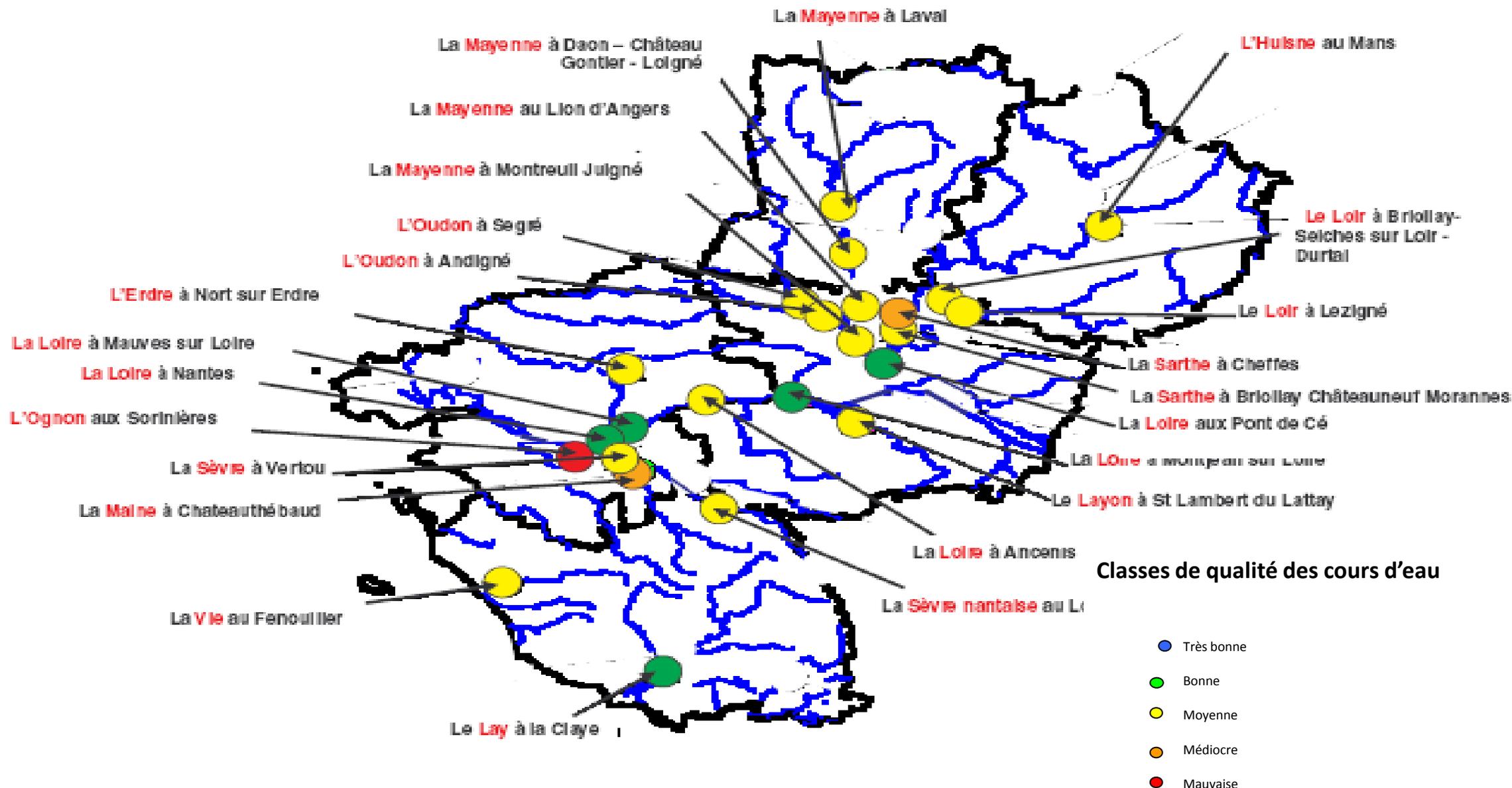
Épandage en gr/ha en usage agricole et non agricole (hors particulier) :

Étude Géo-Hyd de février 2007

1 Usage phytosanitaire agricole et non agricole (hors particuliers)



IMPACT DES PESTICIDES SUR LA QUALITE DES COURS D'EAU EN 2009



Les Pays de la Loire : quelle situation ?

La qualité des eaux souterraines :

Les eaux souterraines couvrent une part importante des besoins en eau de la région Pays de la Loire : 42%

Elles sont naturellement de meilleure qualité que les eaux superficielles, ne nécessitent que des traitements simples (désinfection, fer, manganèse, neutralisation), d'où leur intérêt pour la production d'eau potable et de préserver la qualité de la ressource

Les pesticides déclassent 33% des masses d'eau souterraine du bassin Loire Bretagne en 2010 (pesticides et nitrates sont les seuls paramètres déclassants).

Près de la moitié des points eau souterraine utilisés par la production d'eau potable présentent une contamination par les pesticides.

10% ne répondent pas au bon état DCE et ne peuvent pas être utilisés pour la production d'eau potable sans traitement ou dilution (seuil de 0,1 µg/l dépassé)

Source : ARS



Les Pays de la Loire : quelle situation ?

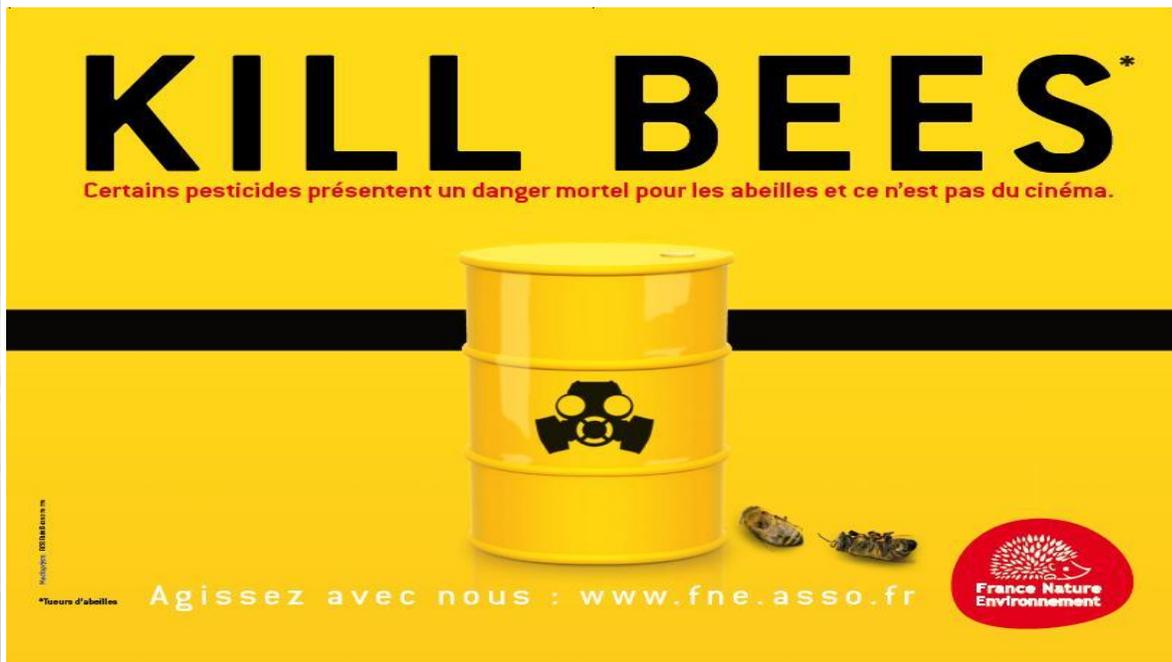
Outre l'impact sur la qualité de l'eau (enjeux environnementaux et de santé publique (eau potable), les produits phytosanitaires ont des impacts négatifs sur :

- la qualité de l'air
- la santé des utilisateurs mais aussi du grand public
- la biodiversité



FNE et son mouvement engagé sur ce sujet

En 2011, à l'occasion d'une campagne de communication dite « choc » FNE publie 2 affiches sur le sujet des pesticides et ce pour alerter le grand public et les décideurs afin d'essayer de relancer une dynamique qui s'essouffait



FNE et son mouvement engagé sur ce sujet

En Pays de la Loire, FNE Pays de la Loire, participe au CROS Ecophyto depuis janvier 2010.

Nous siégeons au BUREAU du CROS, véritable lieu de décision, siégeons dans les différents comités de pilotage et dans pratiquement l'ensemble des groupes de travail.

En région Centre, la fédération régionale, Nature Centre, anime l'axe concernant les Zones Non Agricoles.

En Bretagne, Eau et Rivière de Bretagne engagée depuis de longue année est à l'initiative d'une action phare ; les chartes de jardinerie.

Nos associations participent tous les ans à la **Semaine pour les alternatives aux pesticides** : marches, stands, conférences, animations, ...



Mots de conclusion de la journée

Pour nous contacter :

FNE Pays de la Loire

76 ter rue Lionnaise

49100 ANGERS

Tél : 02 53 61 10 34

contact@fne-pays-de-la-loire.fr

www.fne-pays-de-la-loire.fr

Vitaconsult

ZA du Pré Neuf

19 rue du Pré Neuf

44190 GORGES

Tel : 02 40 29 70 96

www.vita-consult.com

Guillaume DRUART - *Conseiller viticole*

Chambre d'agriculture 44

La Frémoire

44120 VERTOU

Tél : 02 53 46 60 05

guillaume.druart@loire-atlantique.chambagri.fr

